



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

ASSEMBLÉE ORDINAIRE LUNDI 8 MARS 2021

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue en la salle du conseil, le lundi 8 mars 2021 à 20 h 01. L'assemblée est présidée par monsieur Martin Héroux, maire.

Sont présents

Mme Line Racicot-Lapointe, conseillère siège 1
Mme Julie Poirier, conseillère siège 2
Mme Josée Beaudoin, conseillère siège 3
M. Jean-Pierre Vézina, conseiller siège 4
M. Éric Tessier, conseiller siège 5
Mme Marie-Claude Forget, conseillère siège 6

Secrétaire d'assemblée

M. Mathieu Robillard, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal 8 mars 2021

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02- PROCÈS-VERBAUX

- 2.01- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021 avec modifications
- 2.02- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2021
- 2.03- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2021

03- PRÉSENTATION DES COMPTES

- 3.01- Dépôt des autorisations de dépenses
- 3.02- Liste et adoption des comptes payés et à payer

04- ADMINISTRATION

- 4.01- Dépôt des états des activités financières
- 4.02- Mise en berne des drapeaux et minute de silence – Hommage aux personnes décédées de la COVID-19
- 4.03- BC2 – Facture numéro FAC37683
- 4.04- Christian Desautels – Paiement portion contrat de service
- 4.05- Club de montagne et d'escalade de Lanaudière (CMEL) – Factures SEDE_MAT_02-21 / SEDE_prises d'escalade_02-21 / SEDE_Act_02-21
- 4.06- Gestar – Formations gestion documentaire
- 4.07- Affichage poste secrétaire-réceptionniste 2 jours/semaine
- 4.08- OnSite (9519092 Canada Inc.) – Facture OS-206

05- RÉGLEMENTATION

- 5.01- Lac Noir – Demande municipalité Saint-Jean-de-Matha

06- LOISIRS ET CULTURE

- 6.01- Demande de subvention – animateur camp de jour pour enfants à besoins particuliers



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

07- SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.01- Rapports du service des incendies
- 7.02- MRC Matawinie – Remboursement des amendes
- 7.03- Nominations – Service Incendie

08- TRANSPORT ROUTIER

- 8.01- Rapport du directeur des travaux publics

09- HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.01- Rapports d'analyse d'eau
- 9.02 – Jour de la terre

10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 10.01- Rapport de l'inspecteur en bâtiments
- 10.02- Dérogation mineure DM-2021-005 – Matricule 8839-59-0701-00.0000
- 10.03- Nouveau membre CCU – Monsieur Martin Rousseau
- 10.04- Autorisation – Appel d'offres – Soutien d'une firme d'urbanisme

11- VARIA

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

065RS-0321

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu à l'unanimité

- Que l'ordre du jour ci-dessus soit adopté avec modifications.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

02- PROCÈS-VERBAUX

2.01- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021 avec modifications

CONSIDÉRANT QUE Tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal, dispense de lecture est donnée au secrétaire,

066RS-0321

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu à l'unanimité

- Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2.02- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2021

CONSIDÉRANT QUE Tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal, dispense de lecture est donnée au secrétaire,

067RS-0321

Il est proposé par Marie-Claude Forget
Et résolu à l'unanimité

Assemblée régulière 8 mars 2021
Procès-verbal

Z:\CONSEIL\Conseil\2021\03_Mars\Seance ordinaire 8 mars 2021\Conseil\Proces-verbal_8 mars 2021.doc

Page 2 sur 12



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

N° de résolution
ou annotation

- Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2.03- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2021

CONSIDÉRANT QUE Tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal, dispense de lecture est donnée au secrétaire,

068RS-0321

Il est proposé par Éric Tessier
Et résolu à l'unanimité

- Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

03- PRÉSENTATION DES COMPTES

3.01- Dépôt des autorisations de dépenses

Jean-Pierre Vézina, conseiller, dépose les autorisations de dépenses du directeur général et du directeur des travaux publics pour le mois de février 2021.

3.02- Liste et adoption des comptes payés et à payer

069RS-0321

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie adopte les dépenses suivantes et autorise le directeur général à les payer pour un montant de 341 629,00 \$.

Prélèvements 21005 à 21006	1 047,19 \$
Numéro chèques 210126 à 210182	260 861,12 \$
Numéro chèques 210183 à 210215 (incompressibles + résolutions conseil)	23 450,86 \$
Salaires	56 269,83 \$
Rapports annexés au présent procès-verbal	

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général



N° de résolution
ou annotation

070RS-0321

071RS-0321



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

04- ADMINISTRATION

4.01- Dépôt des états des activités financières

Jean-Pierre Vézina, conseiller, dépose les états des activités financières, tels que produits par le secrétaire-trésorier, pour la période se terminant le 28 février 2021. (Rapport annexé au présent procès-verbal)

4.02- Mise en berne des drapeaux et minute de silence – Hommage aux personnes décédées de la COVID-19

ATTENDU QUE le 11 mars 2021 marquera le triste anniversaire du début du confinement ayant depuis emporté plus de 10 400 personnes ;

ATTENDU QU' une mise en berne des drapeaux et une minute de silence sera observée au niveau national le 11 mars 2021 à 13h ;

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie rende hommage aux personnes décédées de la COVID-19 et participeront à cet hommage le 11 mars prochain ;
- Que le conseil municipal tient à faire une minute de silence durant la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4.03- BC2 – Facture numéro FAC37683

ATTENDU QUE suite à un appel d'offres, un contrat a été octroyé à BC2 pour la refonte du schéma d'aménagement par la résolution 231RS-0920 ;

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu unanimement

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement de la facture FAC37683 de BC2 au montant de 5 000,00 \$ plus taxes pour une première portion des travaux (10,06%) concernant la refonte du plan d'aménagement en lien avec le schéma d'aménagement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général



N° de résolution
ou annotation

072RS-0321



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

4.04- Christian Desautels – Paiement portion contrat de service

CONSIDÉRANT QUE la résolution 050RS-0221 a été adoptée pour le contrat de service de Christian Desautels ;

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu unanimement

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement d'une portion du contrat de service de Christian Desautels au montant de 6 000,00 \$ taxes incluses pour 25 % du montant total du contrat pour débiter celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général

4.05- Club de montagne et d'escalade de Lanaudière (CMEL) – Factures SEDE MAT 02-21 /SEDE prises d'escalade 02-21 / SEDE Act 02-21

ATTENDU QU' une subvention a été obtenue dans le cadre du projet de financement « Lanaudière ça bouge » de Loisir et Sports Lanaudière au montant de 8 000,00 \$;

ATTENDU QUE les sommes utilisées serviront à promouvoir l'activité physique par l'escalade sur le territoire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie ;

073RS-0321

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu unanimement

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement de 25 % des factures SEDE_MAT_02-21 (733,08 \$), SEDE_prises d'escalade_02-21 (502,50 \$) et SEDE_Act_02-21 (1 140,00 \$) du CMEL au montant total de 2 375,58 \$ contribution du CMEL incluse concernant les équipements et formations en escalade.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général

4.06 – Gestar – Formations gestion documentaire

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles personnes sont en charge de l'archivage et de la gestion documentaire ;



N° de résolution
ou annotation

074RS-0321



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

CONSIDÉRANT QUE des nouvelles méthodes sont disponibles ;

CONSIDÉRANT QU' une soumission de la part de Gestar, experts en gouvernance documentaire a été reçue ;

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise les formations suivantes :
 - Gestion des courriels (9 participants)
 - Gestion des documents technologiques (2 participants)
 - Classification des dossiers (2 participants)
 - Déclassement et archivage des dossiers (2 participants)
 - Numérisation des documents (2 participants)
 - Gestion des documents à forte valeur (2 participants)
 - Système de GID (3 participants)
- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise la soumission de Gestar au coût de 3 675,00 \$ plus taxes pour les formations mentionnées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général

4.07- Affichage poste secrétaire-réceptionniste 2 jours/semaine

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie a un travail important à faire pour la mise à jour de ses archives ;

CONSIDÉRANT QU' il y a augmentation des demandes administratives ;

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu unanimement

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie augmente le nombre d'heures à 35 heures par semaine pour le poste de secrétaire administrative ;
- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'affichage d'un poste de secrétaire-réceptionniste 2 jours par semaine suite au transfert des heures au niveau de la secrétaire administrative.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

076RS-0321

077RS-0321



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général

4.08- OnSite (9519092 Canada Inc.) – Facture OS-206

ATTENDU QU' un contrat a été octroyé à OnSite (9519092 Canada Inc.) pour la réalisation d'un mur d'escalade au centre culturel et sportif Jean-Antoine Leprohon par la résolution 248RS-1020 ;

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu unanimement

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement de la facture OS-206 de OnSite (9519092 Canada Inc.) au montant de 23 375,60 \$ plus taxes pour la réalisation d'un mur d'escalade au centre culturel et sportif Jean-Antoine Leprohon.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général

05- RÉGLEMENTATION

5.01- Lac Noir – Demande municipalité Saint-Jean-de-Matha

CONSIDÉRANT QUE le contenu de la résolution 177RS-0720 concernant l'adoption du règlement 07RG-0620 abrogeant le règlement 06RG-0918 mentionne notre retrait de l'entente concernant l'entretien lié au lac Noir ;

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures de contrôle de l'exutoire du lac Noir se trouve uniquement sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie n'est pas riveraine du lac Noir ;

Il est proposé par Éric Tessier
Et résolu à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie ne contribue pas au remboursement des infrastructures de l'exutoire du lac Noir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

078RS-0321



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

06- LOISIRS ET CULTURE

6.01- Demande de subvention – Animateur camp de jour pour enfants à besoins particuliers

ATTENDU QUE Certains enfants qui fréquentent le camp de jour ont des besoins particuliers ;

ATTENDU QUE Ces jeunes ont besoin d'un accompagnement spécifique ;

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu unanimement

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise la demande de subvention pour le poste d'animateur pour accompagnement besoins particuliers, emploi saisonnier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

07- SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.01- Rapports du service des incendies

Marie-Claude Forget, conseillère, dépose les rapports du service des incendies du mois de février 2021.

7.02- MRC Matawinie - Remboursement des amendes

Marie-Claude Forget, conseillère, mentionne que nous avons reçu de la MRC Matawinie, le remboursement suivant :

- 1 709,00 \$ pour les amendes du mois de janvier 2021.

7.03- Nominations – Service Incendie

ATTENDU QUE le service Incendie a eu plusieurs départs dans les derniers mois ;

ATTENDU QUE le directeur des Incendies recommande les nominations suivantes ;

Il est proposé par Marie-Claude Forget
Et résolu à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie approuve la nomination de monsieur Stéphane Raymond au poste de directeur adjoint, madame Marie-Josée Bellerose au poste de capitaine et de monsieur Matthieu Lasalle au poste de lieutenant avec les salaires mentionnés selon l'échelle salariale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général

08- TRANSPORT ROUTIER

8.01- Rapport du directeur des travaux publics

Julie Poirier, conseillère, dépose le rapport du directeur des travaux publics pour le mois de février 2021.

09- HYGIÈNE DU MILIEU

9.01- Rapports d'analyse d'eau

Josée Beaudoin, conseillère, dépose les rapports d'analyse d'eau pour le mois de février 2021.

9.02- Jour de la Terre 2021

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité a très à cœur la dimension environnementale ;

CONSIDÉRANT QUE le Jour de la Terre se tiendra le 22 avril prochain ;

080RS-0321

Il est proposé par Josée Beaudoin
Et résolu à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie participe au Jour de la Terre 2021 et que les activités en lien avec cet événement seront diffusées sur notre site internet dont la conférence « À vos frigos » contre le gaspillage alimentaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.01- Rapport de l'inspecteur en bâtiments

Éric Tessier, conseiller, dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiments pour le mois de février 2021.

10.02- Dérogation mineure DM-2021-05 – Matricule 8839-59-0701-00.0000

CONSIDÉRANT QU' une demande de dérogation mineure au niveau de la marge avant a été déposée à la municipalité conformément au Règlement 12RG-0712 sur les dérogations mineures;



N° de résolution
ou annotation

081RS-0321



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

CONSIDÉRANT QUE le règlement 12RG-0712 sur les dérogations mineures accorde au Conseil, en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1), le pouvoir d'accorder une dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT QU' il y a un enjeu de sécurité qui a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande selon le Comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme du 23 février 2021 (séance #196) ne recommande pas à l'unanimité au Conseil d'accorder ladite dérogation mineure ;

Il est proposé par Éric Tessier
Et résolu à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie n'approuve pas la DM-2021-05 visant à autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la marge avant à 0,5m à 1,5m au lieu de 9m.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10.03- Nouveau membre CCU – Monsieur Martin Rousseau

CONSIDÉRANT QU' un poste est à pourvoir au Comité consultatif d'urbanisme suite au départ de monsieur Gaston Harrisson ;

082RS-0321

Il est proposé par Éric Tessier
Et résolu à l'unanimité

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie approuve la candidature de monsieur Martin Rousseau comme membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10.04- Autorisation – Appel d'offres – Soutien d'une firme d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE les demandes de permis sont en augmentation sur le territoire émélinois ;

CONSIDÉRANT QUE des demandes d'information concernant les usages et les constructions sont également en augmentation ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur a besoin d'un soutien technique dans certains dossiers ;

083RS-0321

Il est proposé par Éric Tessier
Et résolu unanimement



N° de résolution
ou annotation

084RS-0321



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise Monsieur Mathieu Robillard, directeur général de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, à aller en appel d'offres pour l'obtention des services d'une firme en urbanisme afin de soutenir son inspecteur en bâtiment dans des dossiers plus complexes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11- VARIA

Journée internationale du droit des femmes :

Monsieur Martin Héroux, maire, souligne l'excellent travail de nos conseillères municipales et des employées de la municipalité.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Martin Héroux, maire, répond aux questions des citoyens.

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu à l'unanimité

- Que l'assemblée soit levée à 20 h 26.

adoptée à l'unanimité des conseillers présents


Martin Héroux
Maire


Mathieu Robillard
Directeur général

Je, Martin Héroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

N° de résolution
ou annotation